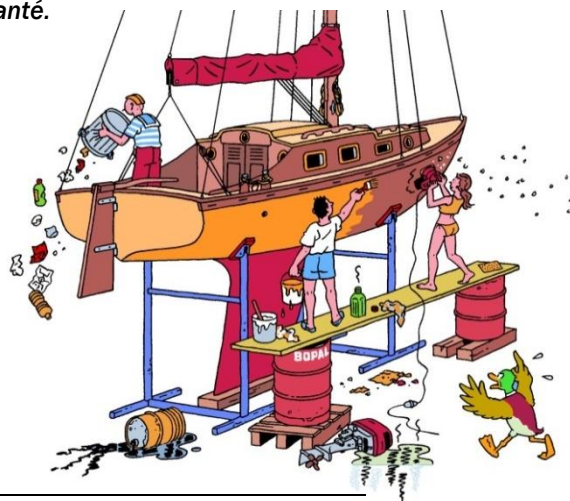


# NAVIGUER SANS DIVAGUER

*Je pollue, tu pollues, il pollue... nous polluons tous, que ce soit à la maison, au travail ou pendant les loisirs. En d'autres termes, je suis donc je pollue! Combien de gestes faisons-nous quotidiennement sans trop y réfléchir, par facilité, par flemme ou par distraction, qui portent atteinte à la qualité de l'environnement? Assurément beaucoup si l'on n'y prend garde. Le cumul des petits pollueurs fait les grandes pollutions...*

*Ce guide vous informe sur les comportements intelligents à adopter pour moins polluer lorsque vous naviguez, que ce soit sur un bateau à voile ou à moteur. Alors, à quai ou sur les flots, évitons les gestes idiots. Nous avons tout à y gagner: un lac toujours plus beau et de moins en moins pollué, apte à remplir au mieux ses trois vocations socio-économiques principales: un réservoir de qualité pour la production d'eau potable, un milieu propice à la reproduction naturelle des poissons nobles et un espace de loisir agréable et attrayant sans risques pour la santé.*



Jean-Bernard Lachavanne  
Président de l'ASL

  
association  
pour la sauvegarde  
du Léman

## Eco-conseils au navigateur bricoleur



Le **ponçage** de l'antifouling de votre bateau émet de fines particules toxiques pour l'homme et l'environnement. Equipez-vous d'un masque avant de procéder à "l'opération peau neuve". Si vous travaillez à sec, il est obligatoire d'utiliser une ponceuse munie d'un système d'aspiration. Si en revanche vous poncez à l'eau, assurez-vous qu'un collecteur d'eaux polluées soit disponible sur place. Dans tous les cas, la loi exige que le site soit équipé d'une grille de réception des eaux de surface, d'un dépotoir et d'un séparateur d'hydrocarbure avec un raccordement au réseau d'eaux polluées menant à une STEP (station d'épuration).



Les **antifoulings** sont également nocifs pour l'environnement. Prudence et parcimonie s'imposent! N'achetez que des produits agréés par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEP) et évitez absolument ceux contenant des organoétains. Ces substances, interdites depuis 1990, sévissent malheureusement toujours sur le marché. Les produits qui ne sont pas dans la liste de l'OFEP sont interdits en Suisse.



Toutes les peintures que vous utilisez contiennent des **solvants** nuisibles à l'environnement comme à votre santé. Privilégiez donc les produits à faible teneur en solvants et portez toujours un masque à charbon actif pour bricoler. Les déchets résultant de ces travaux nécessitent un traitement spécial. Déposez-les dans les conteneurs prévus à cet effet dans les ports ou les centres de récupération agréés, ou ramenez-les au lieu d'achat. Les adresses des centres régionaux de récupération sont disponibles auprès des services cantonaux.



Les **huiles pour moteur et les hydrocarbures** sont particulièrement polluants. Ils doivent donc être éliminés correctement. Ne les déversez surtout jamais dans le lac, ni dans une grille de sol!



Certaines **batteries** contiennent un acide très toxique. Il convient d'être extrêmement prudent lors de leur manipulation. Vos batteries usagées doivent être déposées dans un garage ou dans un conteneur spécial. Les batteries dites sèches offrent une alternative plus écologique et facile d'entretien.



Un pont en **teck** se lave très bien à l'eau claire. Si toutefois vous souhaitez en raviver la couleur à l'aide de produits spécialisés, veillez à éliminer de manière appropriée les eaux que vous aurez polluées.

# Energie et motorisation

Disposer d'une énergie efficace et pas trop onéreuse à bord d'un bateau reste un éternel problème. Pour produire l'énergie dont il a besoin, un bateau doit soit la produire de manière autonome (ce qui représente une situation idéale), soit en consommer très peu et recharger régulièrement ses batteries à terre. Observons concrètement les solutions qui s'offrent à vous pour augmenter votre confort tout en respectant l'environnement.



Faire les frais d'une **installation solaire** s'avère très rentable à la longue et vous évite l'entretien de batteries contenant des acides nocifs. Vous êtes autonome et contribuez à la promotion d'une énergie renouvelable.



Les émissions de votre bon vieux **moteur 2-temps** polluent considérablement l'air et l'eau. Il existe aujourd'hui des moteurs 4-temps, plus silencieux et performants, consommant pour la même puissance 30% de carburant en moins!



Les **moteurs électriques** s'avèrent tout à fait adaptés pour une utilisation ponctuelle telle que les entrées et sorties du port. De plus, ils peuvent être alimentés par un panneau solaire. Là encore, n'hésitez pas à demander conseil à votre revendeur agréé.



Soyez particulièrement prudents lors du **remplissage de vos réservoirs**: un dl d'hydrocarbures rend à lui seul non potables cinq millions de litres d'eau! Il est donc recommandé d'amener vos jerricans à la pompe et d'éviter les transbordements intempestifs de carburant. Tout écoulement ou toute dispersion accidentelle de substances pouvant polluer les eaux doivent être immédiatement signalés aux centres de secours.



En attendant de renoncer à votre moteur 2-temps, choisissez impérativement une **huile biodégradable**. Vous limiterez ainsi les dégâts sur l'environnement.



**En bref:** Il existe à ce jour de nombreuses **solutions alternatives** permettant de préserver la salubrité du lac tout en naviguant confortablement. Renseignez-vous auprès de revendeurs compétents ou directement à l'office de l'énergie de votre région.

# Vie à bord

Aaaah, la vie à bord, quelle tranquillité! Mais qui dit retour aux sources dit aussi pas d'eau courante, pas d'électricité et pas non plus de camion de voirie pour ramasser les déchets après la balade. Afin d'éviter que notre beau lac se transforme en cimetière à cigarettes, canettes et autres emballages plastiques, naviguons écologiquement, donc intelligemment.



La plupart des **déchets** sont facilement recyclables à terre. Ils ne doivent donc en aucun cas être lancés par-dessus bord. Les poissons n'ont que faire des vestiges de votre croisière.



Le Léman est une **réserve d'eau potable**. Pensez-y! C'est pourquoi vous devez équiper votre bateau d'une installation de stockage des eaux polluées permettant de les vider à terre dans les centres de dépôt situés dans les ports.



Il est strictement interdit de vider vos **toilettes chimiques** dans le lac! Des équipements prévus à cet effet existent dans la plupart des ports. Par ailleurs, sachez que nos petits besoins peuvent contenir des germes susceptibles de contaminer baigneurs et animaux de toutes sortes.



Enfin, souvenez-vous qu'un déchet ne cesse pas d'exister parce qu'il n'est plus visible. **Vous triez vos déchets à la maison, triez-les également à bord et déposez-les à terre dans une poubelle.** Les "habitants" du Léman vous en seront reconnaissants.

**Pour nous soutenir vous pouvez faire un don par SMS au 339 en tapant :  
LEMAN (espace) 10  
si vous désirez donner CHF 10.--  
Le Léman vous remercie**



Association pour  
la Sauvegarde du Léman  
2, rue des Cordiers  
1207 Genève  
tél: 022 736 86 20  
[www.asleman.org](http://www.asleman.org)